



FORMATION EN PRÉSENTIEL

EVALUATION DE CONDUITE VOITURETTE

Dernière mise à jour le 17/07/2023.

OBJECTIF

Evaluer le futur conducteur de voiturette pour déterminer son niveau

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les différentes signalisations
- Connaître les dernières évolutions du code de la route et en tenir compte dans le cadre de sa conduite quotidienne

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désirant passer le permis AM

MODALITÉS D'ACCÈS

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel

Tarif

[NOUS CONSULTER](#)

Réf.

PRO-000042

Contact

0524285660
contact@cofas.fr
www.cofas.fr

PRÉ-REQUIS

- Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation. Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à b.cazaubon@cofas.fr

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Apports théoriques Exercices pratiques



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 6 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

Entretien autour de la personnalité du candidat et de son rapport à la conduite

Prise en main du véhicule

- installation au poste de conduite

- démarrage de la voiture

Observation et détection des obstacles dangereux

Manoeuvres

Conduite en circulation

INTERVENANT(S)

Formateur spécialisé

ÉVALUATION

Evaluation en fin de formation

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de compétences